Studii de lingvistică 9, nr. 1, 2019, 75 - 84

Qui a peur de la rhétorique ?

Who's afraid of rhetoric?

Emmanuelle Danblon[1]

Abstract: In this article, I argue in defence of a dynamic but also technical view of rationality. I go back to a dialogue between Christian Plantin and me, and especially to the complex links between rhetoric and argumentation theory.

Key words: rhetoric, argumentation, rationality, universal audience, paradoxical praise.

1. Introduction

L'occasion qui m'est donnée de rendre hommage à la carrière de Christian Plantin, éminent *argumentologue*, me donne envie de revenir sur les discussions animées et amicales que nous avons eues depuis notre première rencontre, en 1997, il y a plus de vingt ans, au colloque organisé à Lyon sur les émotions dans le discours.

Je connaissais les travaux de Christian par ses *Essais sur l'argumentation*, parus en 1990. L'ouvrage était issu de sa seconde thèse de doctorat dirigée à Bruxelles par Marc Dominicy qui dirigera ma propre thèse quelques années plus tard. Un ouvrage qui a compté et apporté les bases d'une approche linguistique de l'argumentation contemporaine solidement étayée, capable de jeter des ponts entres les développements complémentaires de Stephen Toulmin et de Chaïm Perelman. Christian a été formé aux courants de la linguistique sémantique et pragmatique dans la vision d'Oswald Ducrot qui a dirigé ses premiers travaux. Attentive aux micro-détails des échelles et connecteurs argumentatifs, cette approche reste aujourd'hui une référence pour l'analyse du grain fin des corpus. La dimension interactionnelle caractéristique de l'Ecole de Lyon, dont il est l'un des éminents représentants, est devenue, au fil des ans, sa marque de fabrique que chacun peut reconnaître chez ceux qui ont suivi ses pas.

[1] Université Libre de Bruxelles ; edanblon@ulb.ac.be.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

2. Un héritage commun

À l'Ecole de Bruxelles, nous faisons de la rhétorique selon une ligne qui va d'Aristote à Perelman. Les travaux de Marc Dominicy présentent une originalité dans le champ des études rhétoriques. Il a en effet souligné l'intérêt du genre épidictique, un genre réputé non argumentatif et pourtant éminemment rhétorique. Les discours de circonstances qui ont pour fonction de réaffirmer les valeurs d'une communauté se trouvent généralement aux antipodes des pratiques du débat, qu'il s'agisse de controverse, de polémique ou même de dispute.

C'est à partir de ce double héritage, lyonnais et bruxellois, que la discussion avec Christian s'est engagée. En toile de fond, elle pose la question de savoir quelle place il faut réserver à la rhétorique héritée d'Aristote au sein d'études scientifiques menées par les linguistes que nous sommes et qui ont le souci de la description des usages. Pour certains linguistes, leur discipline devrait se cantonner à l'étude du *logos* et laisser les champs de l'*ethos* et du *pathos* aux disciplines compétentes en ces matières, en particulier, la sociologie et la psychologie.

3. Les linguistes et la rhétorique

Le récent *Dictionnaire de l'argumentation* édité par Christian Plantin (2016) témoigne de cette préoccupation. La rhétorique n'y est pas absente mais elle est mise à une *juste place* dont je me propose de discuter les fondements. Pour ce faire, je commenterai la façon dont certaines entrées du dictionnaire traitent de ce problème délicat.

Pour commencer, en toute logique, le *Dictionnaire* ne comprend pas d'entrée « rhétorique » mais une entrée « rhétorique argumentative », définie en ces termes :

> La rhétorique argumentative part d'une compétence naturelle, la compétence de parole générale, et la travaille en l'orientant vers les pratiques langagières institutionnelles. Elle combine des capacités énonciatives et interactionnelles (Plantin 2016 : 514)

Le dictionnaire se propose ainsi de définir une *partie* de la rhétorique, celle que l'on peut qualifier d'argumentative, à l'exception, donc, d'autres pratiques langagières qui ne relèveraient pas de l'argumentation. Pourtant, telle quelle, la définition ne permet pas d'écarter les phénomènes épidictiques dont nous savons qu'ils sont les moins argumentatifs parmi les discours publics. Nous devons à Ruth Amossy (2016) une distinction précieuse entre visée

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

et dimension argumentative, la *visée* décrivant les échanges réels d'arguments. Le discours épidictique pourrait ainsi témoigner d'une dimension argumentative *latente* dans laquelle le débat n'est pas opérant. Il reste que les valeurs amplifiées par l'orateur épidictique peuvent faire l'objet de discussions en d'autres circonstances, c'est-à-dire dans les genres qu'Aristote nommait *apodictiques*.

Mais sur quoi porte exactement la restriction donnée par l'étiquette de « rhétorique argumentative » ? Il m'est venu à l'idée qu'elle faisait peut-être écho à une distinction proposée en son temps par Oswald Ducrot (2004) entre « argumentation rhétorique » et « argumentation linguistique ». Dans sa théorie de l'argumentation dans la langue, Ducrot veut se concentrer uniquement sur l'argumentation linguistique, en particulier sur le rôle que jouent les connecteurs argumentatifs dans les processus de conviction (*donc*, *pourtant*, *néanmoins*, etc.). La raison invoquée est sa qualité de linguiste attentif aux phénomènes qui visent à « faire croire » à l'exclusion des phénomènes qui visent à « faire faire ». Mais derrière l'attitude du chercheur rigoureux s'exprime une *méfiance* séculaire vis-à-vis de la rhétorique dont la conclusion ne peut laisser le lecteur indifférent :

> Appelons pour simplifier « platonicienne » la recherche d'une vérité absolue, qui exigerait que l'on dépasse le langage, c'est-à-dire que l'on tente, sans même savoir si c'est possible, de « sortir de la Caverne » (car la vraie caverne, celle qui nous interdit le rapport avec la réalité, celle qui nous contraint à vivre au milieu des « ombres », c'est, pour moi, le langage). Appelons « aristotélicien », de façon tout aussi schématique, l'espoir de trouver dans le discours, c'est-à-dire « à l'intérieur de la Caverne », une sorte de rationalité imparfaite, insuffisante, mais somme toute acceptable, « vivable ». Moyennant ces approximations, mon exposé s'inscrit dans une opposition systématique à l'optimisme rhétorique d'Aristote et de ses innombrables successeurs ; il souhaiterait promouvoir un retour à Platon et à une méfiance « radicale » vis-à-vis du discours (Ducrot 2004 : 152).

Il semblerait que la *méfiance « radicale »* (les guillemets dans l'expression ont-ils pour fonction d'atténuer la radicalité ?) à laquelle Ducrot nous invite vis-à-vis du discours soit la raison profonde de son intérêt exclusif pour l'argumentation linguistique, à l'exclusion de l'argumentation rhétorique. Il est probable que son élève, Christian Plantin, a hérité de cette méfiance, tout en cherchant loyalement à prévoir une place à la rhétorique dans les études d'argumentation. Cela pourrait expliquer l'étiquette restrictive de *rhétorique argumentative* telle qu'on la trouve dans le dictionnaire. Une manière de ménager la chèvre (linguistique) et le chou (rhétorique).

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

4. De quelle rhétorique parlons-nous ?

Je crois, pour ma part, qu'il faut revenir aux raisons profondes de cette méfiance et chercher à questionner honnêtement nos positions de chercheurs en toute lucidité. Au vrai, la position d'Aristote ne me paraît pas si optimiste que Ducrot l'affirme. Il suffit pour s'en convaincre de lire sa propre méfiance vis-à-vis des juges, soumis à leurs émotions individuelles, lorsqu'ils doivent prononcer leurs jugements. Je dirais, pour ma part, que le réalisme d'Aristote devant les usages réels de ses contemporains est moins *traumatisé* que celui de Platon. Déçus par la fragilité de la rationalité argumentative, nous le sommes tous un jour, lorsque nous faisons l'expérience bien connue du dialogue de sourds. Mais les plus courageux d'entre nous persévèrent et traquent dans les moindres détails de la parole publique, les bribes de rationalité qui vont souvent se nicher dans des interstices parfois bien éloignés des canons de la validité formelle. Il n'est pas impossible que ce soit la raison pour laquelle Aristote insiste pour prendre en compte, à côté du *logos*, deux autres « preuves » : l'*ethos* et le *pathos*. Les enjeux du débat sont cruciaux et divisent les chercheurs, et cela, de tout temps.

Je pense, pour ma part, qu'il ne suffit pas de revendiquer l'exigence de scientificité – si importante fût-elle – pour justifier d'écarter de l'étude des échanges argumentatifs la rationalité qui se niche dans la construction des émotions et dans la présentation de soi. Je voudrais ainsi questionner plus avant cette position : *je suis un vrai scientifique, je ne m'occupe que du logos*.

Poursuivons la lecture de l'entrée « rhétorique argumentative » du *Dictionnaire de l'argumentation*. Plantin y parle plus loin du « catéchisme » (les guillemets sont de lui) pour évoquer rapidement les canons de l'enseignement rhétorique tels qu'ils étaient prodigués au Moyen-Âge. Suit la description des *trinités* aristotéliciennes (ici c'est moi qui ironise) que sont les *trois genres* (judiciaire, délibératif, épidictique) et les *trois preuves* (ethos, pathos et logos). On sent l'agacement de Christian devant une théorie qui prend parfois des allures d'évangile.

De fait, pourquoi les catégories iraient-elles par trois ? N'a-t-on vraiment rien inventé depuis Aristote ? A-t-on besoin de tout ce jargon grec à usage des élites ? Ne peut-on pas décrire les choses plus simplement à l'École de la République ? Ces questions sont essentielles et nous savons combien les hommes de la Révolution abhorraient la rhétorique classique pour des raisons politiques. Elle sentait l'Ancien Régime et les salons des précieuses (souvent ridicules, il faut bien l'avouer). Mais il faut reconnaître que, dans cette Rhétorique des Belles Lettres dont la France a hérité, s'est jouée une réduction de toute la dimension politique assumée, dans l'Antiquité, dans une discipline

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

qui se voulait avant tout un ensemble d'outils à usage des citoyens : tous les citoyens, quelle que soit leur naissance.

Il y a donc bien eu un changement de perspective dont le *Dictionnaire de l'argumentation* témoigne, en notant parfois des restrictions au langage (telles que les propose la rhétorique des figures due au Groupe μ) ou des élargissements à la fonction persuasive, comme en témoigne la vision nietzschéenne de la rhétorique. Mais d'élargissements en restrictions, on a perdu dans la description ce qui me paraît être un aspect fondamental de la rhétorique aristotélicienne, aspect qui a aujourd'hui disparu : sa fonction politique. En d'autres termes, il me semble que l'on fait un mauvais procès à la rhétorique d'Aristote en la faisant apparaître sous les habits des Belles Lettres, cette version esthétisée de la rhétorique, juste bonne à occuper les aristocrates oisifs pendant que le citoyen est formé aux canons de la philosophie et de l'histoire, seules disciplines désormais réputées aptes à assurer le bien commun. L'enjeu est de taille, donc, et derrière ces débats disciplinaires se cache ce qui est peut-être le cœur du problème : la conception que l'on se donne de la rationalité.

5. De quelle rationalité parlons-nous ?

Mais de quelle *rationalité* parlons-nous ? Christian a toujours aimé me provoquer sur ce qu'il appelait *cette grande affaire de la rationalité.* Il faut dire que le livre issu de ma thèse de doctorat (Danblon 2002) porte le titre (un peu téméraire, j'en conviens aujourd'hui) de *Rhétorique et rationalité*.

Les courants normatifs issus des Écoles anglo-saxonnes utilisent des normes de rationalité principalement fondées sur la validité formelle des raisonnements et l'évitement de toute argumentation dite *fallacieuse*. Dans les dialogues animés qui se nouent dans les colloques, la position des Bruxellois n'est guère éloignée de celle des Lyonnais. Du point de vue des linguistes, seule la description des usages compte et il est peu réaliste de vouloir *gendarmer* les échanges argumentatifs avec des règles (appelées le plus souvent *règles de la discussion critique*) que de toute façon personne ne respecte, et cela qu'on le déplore ou non. Christian Plantin et, à sa suite, Marianne Doury (2016) ont pourtant montré l'intérêt de l'apprentissage de ces règles que les débatteurs utilisent spontanément en contexte de réfutation. On s'accuse d'amalgame et de mauvaise foi, et, ce faisant, on s'accuse de *fallacy*. Les étiquettes savantes (*ad hominem, ad baculum, non sequitur,* etc.) répondraient ainsi à des usages spontanés des stratégies de réfutation. Cette mise au point sur la théorie des *fallacies* me paraît un précieux apport théorique. Mais elle ne vide pas, je pense, *toute* la question de la rationalité.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

À côté de cette rationalité formelle, on peut observer dans les échanges argumentés une rationalité plus fondamentale, héritée du vivant, que l'on pourrait qualifier de *naturelle*. Aristote commente souvent des comportements qu'il juge irrationnels, absurdes (en grec, *atopos*) en ce qu'ils sont inadaptés à une situation donnée. Cette rationalité est celle qui m'intéresse et elle permet, je crois, de guider l'analyse à partir de ce critère d'adaptation, comme lorsqu'on dit d'un organisme qu'il est *adapté* à son environnement.

6. Rationalité et compétences génériques

Dans cette perspective de rationalité adaptative, on trouve, par exemple, ce que Bruner (2002) appelle la généricité (*genericness*), une faculté *naturelle* qui nous fait reconnaître dans quel *genre* discursif on se trouve et, par conséquent, quels outils rhétoriques sont les mieux adaptés à une situation institutionnelle ou politique donnée. J'en profite pour évoquer le fait que nos contemporains semblent souffrir d'un handicap de généricité à propos du genre épidictique, tant à la production qu'à la réception. En particulier, les discours issus des institutions européennes sont peu propices à rassembler autour d'émotions collectives et cela me paraît être un problème de compétence rhétorique en amont de toute analyse politique. On lira à ce sujet le billet de Victor Ferry sur le récent discours de l'état de l'Union prononcé par Jean-Claude Junkers[2]. Où l'on voit apparaître que les *compétences* rhétoriques sont des outils qui s'acquièrent et se travaillent au sein d'une rationalité pratique dont les normes implicites s'évaluent davantage en termes d'adaptation à la circonstance que de validité formelle. Vue sous cet angle, l'analyse de bien des discours européens révéleraient une incompétence chronique des orateurs en matière d'épidictique. Une telle incompétence serait marquée par un déficit de généricité : une incapacité à s'adapter au genre, c'est-à-dire à l'institution dans laquelle le discours trouve sa place. Il y a là, en toute logique rhétorique, un critère d'irrationalité.

Dans un registre plus noir, on se souviendra de la polémique qu'a suscitée il y a quelques années le brûlot de Richard Millet : « Eloge littéraire d'Anders Breivik ». L'écrivain s'est essayé à l'exercice (défi ou provocation ?) de faire l'éloge de l'homme norvégien qui a abattu froidement 77 jeunes pour raisons raciales. L'auteur est rapidement traité de raciste par les médias unanimes. La polémique enflant, Millet se met à pratiquer *l'argument du chaudron* (cf. Plantin 2016 : 139-140, dont il résume très bien la teneur : « une défense incohérente avançant des justifications incompatibles »). Parmi les différents arguments avancés par Millet pour prouver sa bonne foi, le plus préoccupant à mes yeux est la revendication de l'écrivain qui s'intéresse à la dimension

[2] http://rhetorical-craft.com/fr/2017/09/15/prise-de-parole-en-public-tout-ce-quil-ne-faut-pas-faire/.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

esthétique d'un geste au mépris complet du caractère éthique de ce même geste[3].

7. La rationalité du genre épidictique

L'éloge qui appartient au genre épidictique de la rhétorique, passé par la purge des Belles Lettres, ne se soucierait que d'esthétique et ne se salirait pas les mains avec des questions d'éthique. Mais on reconnaît là la réduction du politique à l'esthétique qui nous fait en même temps passer à côté de la fonction de rétablissement (ou de maintien) de la concorde contenue dans tout éloge. Un éloge est toujours à la fois éthique et esthétique et lorsqu'on dit d'un geste qu'il est *beau*, il est manifeste que la dimension éthique est au cœur de la qualification. C'est du moins la position que nous défendons à l'École de Bruxelles depuis quelques années maintenant, à la suite des travaux liminaires de Perelman sur le genre épidictique. Si Millet avait voulu provoquer sans être inquiété, il aurait été mieux inspiré de réaliser un éloge *paradoxal* d'Anders Breivik. Exercice inventé par les sophistes et dont nous connaissons le chef d'œuvre d'inventivité dû à Gorgias et son célèbre Éloge d'Hélène. L'éloge paradoxal conduit le citoyen à prendre conscience des valeurs de la communauté alors même qu'elles sont le plus souvent présentées comme indiscutables. Cet exercice présente un grand intérêt pour le citoyen qui peut ainsi se positionner plus consciemment face à la doxa, j'y reviendrai. Mais l'affaire Millet nous donne à apprécier un cas d'incompétence rhétorique qui porte une fois encore sur la compétence générique. Que Millet l'admette ou non, dans les faits, il n'existe pas d'éloge sans dimension éthique. Dans cette perspective, la notion d'éloge littéraire n'a aucun sens. L'une des défenses avancées par Millet (sous la forme de l'argument du chaudron cité plus haut) consistait d'ailleurs à reprocher au lecteur de n'avoir pas perçu le caractère *ironique* de l'étiquette d'éloge littéraire, ce qui est une façon de reconnaître malgré lui le caractère absurde (*atopos*) de l'expression qu'il défend par ailleurs (« je fais de la littérature, pas de politique »).

8. Les émotions *qui conviennent*

Or cette faculté rhétorique d'adaptation se traduit tout autant dans l'analyse du *pathos* et de l'*ethos* où l'on peut observer dans les productions la présence (ou l'absence) d'émotions *qui conviennent* ou de présentation de soi *qui convient.* Dans son *Traité de rhétorique à usage des historiens*, Ferry (2015) a à ce titre proposé une analyse de la polémique qui a fait rage autour des travaux de l'historien Olivier Pétré-Grenouillau à propos des traites négrières. À côté du délicat problème des identités blessées face à la présentation des

[3] Sur tout ceci, on lira par exemple : http://www.lexpress.fr/culture/livre/un-eloge-litteraire-du-tueur-norvegien-anders-breivik_1152445.html.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

archives d'histoire de l'esclavage, la *façon* dont ces données ont été présentées témoigne de cette déficience adaptative. En particulier, Pétré-Grenouillau cherche à se construire un ethos de scientificité dont l'un des critères est l'objectivité « quantitative ». Un tel souci le conduit à rapporter la comptabilité des esclaves entassés dans la cale des navires à la décimale près. L'effet de sens ainsi produit impose de façon irrépressible une lecture déshumanisante de ces hommes réduits en esclavage. Là aussi, la polémique a révélé que Pétré-Grenouillau semblait étrangement dépourvu des émotions qui conviennent à la situation, tout historien objectif qu'il soit. Une absence d'émotion qu'Aristote aurait certainement qualifiée d'irrationnelle (*atopos*).

9. La rationalité et les auditoires

Quittons à présent la problématique des genres de discours pour aborder une deuxième entrée du *Dictionnaire de l'argumentation* : l'auditoire. Premier détail amusant, il n'y a pas non plus d'entrée « auditoire » dans le dictionnaire mais bien une entrée « orateur-auditoire » (p. 415-416). Je vais me concentrer sur la distinction entre les auditoires particuliers et l'auditoire universel chez Perelman, telle que Plantin la comprend :

> Cette opposition correspond à la distinction effectuée entre *persuader* et *convaincre*, et elle a valeur normative. Pour la Nouvelle Rhétorique, la norme de l'argumentation est constituée par la hiérarchie des auditoires qui l'acceptent. Cette position distingue fortement la Nouvelle Rhétorique des théories standard des *fallacies*, pour lesquelles la norme est donnée par les lois logiques, ou par un système de règles définissant la rationalité (2016 : 416).

Voici réapparue *cette grande affaire de la rationalité*, selon l'expression de Christian. Une fois encore, la distinction que Christian reconnaît entre la pensée de Perelman et les théories des *fallacies* me paraît juste. Elle porte en effet sur le statut que l'on confère aux normes. Chez les Anglo-Saxons, la norme trouve son critère dans le respect formel d'une liste exhaustive de règles de la discussion critique. Chez Perelman, la sanction est donnée par l'adhésion de l'auditoire. D'où la nécessité d'instaurer un auditoire universel garant d'une rationalité commune qui aurait l'heur de transcender les auditoires particuliers aux points de vue forcément divergents. Ainsi, la question de l'auditoire universel ne fait que reporter la question de la rationalité sur une instance abstraite dont on hésite à saisir les critères de rationalité. Dans le *Traité de l'argumentation* (Perelman & Olbrecths-Tyteca 1958), Perelman revient sur la situation de l'immédiate après-guerre qui a confronté les juristes à une situation inédite. Les crimes nazis ne tombaient sous le coup d'aucune loi et devaient en toute

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

logique juridique – en toute rationalité – rester impunis. Mais à côté du rationnel, nous dit Perelman, il y a le *raisonnable*. Et ce critère plus ténu, plus psychologique que les critères formels, est en même temps celui qui définit l'auditoire universel. En d'autres termes, celui qui ne *sent* pas que cette logique juridique a ses limites et que les crimes nazis doivent pouvoir être jugés malgré l'absence de loi, celui qui ne le *sent* pas, ne fait pas partie de l'auditoire universel. Tel est le critère.

10. La norme et l'auditoire universel

La notion perelmanienne d'auditoire universel a fait couler beaucoup d'encre et je fais partie de ceux qui ont pris la peine de souligner ses ambivalences et ses limites. Mais il reste que le critère de sa définition rejoint la conception de la rationalité que je défends ici. Une rationalité qui n'a rien d'un idéalisme abstrait mais qui vient s'incarner dans des situations concrètes où chacun peut éprouver les contours de son humanité. Or cette conception de la rationalité n'apparaît pas dans l'entrée « norme » du *Dictionnaire de l'argumentation* (Plantin 2016 : 410-411) alors même que l'auteur prend le soin d'établir une liste des différentes conceptions de la norme prévues par les divers modèles de l'argumentation.

11. Éprouver la norme : l'éloge paradoxal

Maintenant, comment éprouver cette norme ? Comment en faire le critère d'une compétence rhétorique qui serait garante d'une compétence citoyenne ? C'est précisément la question à laquelle nous nous attelons au GRAL[4] depuis quelques années en proposant des exercices de rhétorique adaptés aux usages citoyens, aux différents âges et aux différentes circonstances, en faisant le pari que l'exercice développera chez chacun une série de compétences (en particulier, la souplesse dans le changement de points de vue, la créativité, la tolérance, l'empathie et la maîtrise des émotions). À titre d'exemple, je reviendrai brièvement sur l'exercice de l'éloge paradoxal. Celui qui permet à l'apprenti rhétoricien de mieux cerner les contours des valeurs partagées par la communauté à laquelle il appartient. Ce faisant, il est conduit à en éprouver le caractère plus ou moins indiscutable. Julie Dainville et Benoît Sans ont proposé l'exercice dans deux écoles bruxelloises à des élèves d'environs 16 ans. Les adolescents étaient amusés à l'idée qu'ils pouvaient faire l'éloge de personnages sulfureux et peu recommandables, tentés par l'étonnante permission qui leur était donnée de transgresser les valeurs habituelles. Beaucoup se sont investis dans l'exercice avec enthousiasme. Et presque tous, après avoir envisagé de faire l'éloge d'Hitler ou de Dutroux (de sinistre

[4] Pour le détail des projets et publications, voir https://gral.ulb.ac.be/democracy-lab.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)

mémoire en Belgique) ont renoncé, non pas par autocensure, mais parce qu'ils ont éprouvé la difficulté technique à laquelle les confrontait cet exercice difficile. N'est pas Gorgias qui veut. De cette aventure, les adolescents ont saisi quelque chose de l'auditoire universel, non pas dans un « catéchisme » de la morale établie mais dans l'épreuve qu'ils ont faite de leur propre humanité. C'est là, je pense, un critère de rationalité dont il faut tenir compte.

12. Conclusion

Au GRAL, nous avons l'espoir qu'une compréhension de ce que peut et ne peut pas la nature humaine en termes de compétence rhétorique doit permettre de contribuer à une amélioration de l'attitude citoyenne à une époque qui l'exige plus que jamais. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, Perelman a proposé de revenir à la rhétorique antique, sur le modèle d'Aristote. Persuadé que ce modèle était ce dont la société en crise avait besoin. Il faut reconnaître en toute humilité que le message n'est pas passé. Les temps obscurs que nous vivons nous contraignent, je crois, à tenter l'aventure une nouvelle fois, dans l'espoir que cette fois le message passera. Cet espoir est aussi fondé sur la loyauté de chacun dans la description des différentes positions de la recherche actuelle en rhétorique et en argumentation.

Références bibliographiques

Amossy, R. (2016), *L'argumentation dans le discours*, 3e édition, Armand Colin, Paris.

Aristote, (2007), *Rhétorique*, traduction par Pierre Chiron, Garnier Flammarion, Paris.

Bruner, J. (2002), *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, Retz, Paris.

Dainville, J., Sans, B., « L'éloge paradoxal : regards croisés sur deux expériences bruxelloises », à paraître dans Chiron, P., Sans, B. *Les progymnsamata de l'antiquité à nos jours.*

Danblon, E. (2002), *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.

Dominicy, M., Frédéric, M. (éds) (2001), *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme,* Delâchaux & Niestlé, Lausanne.

Doury, M. (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*, Armand Colin, Paris.

Ducrot, O. (2004), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in Doury, M., Moirand, S., *L'argumentation aujourd'hui*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Ferry, V. (2015), *Traité de rhétorique à usage des historiens*, Classiques Garnier, Paris.

Perelman, Ch., Olbrecths-Tyteca, L. (1958), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.

Plantin, Chr. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, ENS Editions, Paris.

BDD-A30235 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:00 UTC)